CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMES DE FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE

RAPPORT

2ème REUNION PREPARATOIRE A LA 4ème CEFDHAC

Kinshasa, 07- 08 mai 2002

Secrétariat
UICN
B.P : 5506 Yaoundé
Tél : (237) 221-64-96
Fax : (237) 221-64-97
E-mail : iucnbrac@iucn.org
kenneth.angu@iucn.org

Avec l'appui de :

A

CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMES DE FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE (CEFDHAC)

Compte Rendu de la 2ème Réunion Préparatoire à la 4ème CEFDHAC

Kinshasa les 7-8 mai 2002

RAPPORT

Secretariat Général

IUCN
B.P 5506 Yaounde
Tél : 237 221 64 96
Fax: 237 221 64 97
E-mail: iucnbrac@iucn.org
kenneth.angu@iucn.org

TABLE DE MATIERE

0. INTRODUCTION *3*

1. SCEANCE D'OUVERTURE *4*

2. MISE EN PLACE DU BUREAU DE LA REUNION *5*

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR *6*

4. POINTS ANALYSES DURANT LA REUNION 7
   - 4.1 Examen du Programme Provisoire à la 4ème CEFDHAC 7
   - 4.2 Apport des parties prenantes 8
   - 4.3 Statut de la CEFDHAC 10
   - 4.4 Enjeux de la 4ème CEFDHAC 11
   - 4.5 Rapport du comité national et du SG sur l'organisation de la quatrième CEFDHAC. 12

     Comité d'organisation de la RD CONGO 12

     Comité d'organisation du Secrétariat Général 13

   - 4.6 Stratégie de communication pour la quatrième CEFDHAC 13
   - 4.7 Plan d'action stratégique (PAS) 14

ANNEXES 15

- Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Salomon BANAMUHERE, Ministre des Affaires foncières, Environnement et Tourisme RD CONGO;
- Discours d'ouverture du Représentant du Président en exercice de la CEFDHAC
- Discours d'ouverture de M. Daniel NGANTOU, Directeur régional de l'UICN et Secrétaire Général de la CEFDHAC
- Exposé de M. Daniel NGANTOU, Directeur Régional de l'UICN et Secrétaire Général de la CEFDHAC
- Exposés de M. Bihini WON WA MUSITI, Coordonnateur du Programme
- Exposé de M. Cléto NDIKUMAGENGE, Coordonnateur du Projet d'Appui à la CEFDHAC
- Liste des Participants
- Programme de la Réunion

0 INTRODUCTION

La deuxième réunion préparatoire à la quatrième CEFDHAC s'est tenue à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, du 7 au 8 mai 2002 sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Salomon BANAMUHERE, Ministre des Affaires Foncières, Environnement et Tourisme de la République Démocratique du Congo, Futur Président en exercice de la CEFDHAC, qui a personnellement présidé les cérémonies d'ouverture et clôture.

Ont également pris part à cette réunion :

- Son Excellence Monsieur Salomon BANAMUHERE BALIENE, Ministre des Affaires Foncières, Environnement et Tourisme de la RD CONGO, Future Président en exercice ;
- Les Parlementaires du Congo et du Gabon ;
- L'Assistant au Président en exercice de la CEFDHAC (Burundi);
- Les Correspondants nationaux de la CEFDHAC du Cameroun, du Congo, de la RD CONGO, de la Guinée Equatoriale, du Burundi, du Sao Tomé et Principe et le représentant du Tchad ;
- Les ONG nationales et Internationales ;
- Les donateurs;
- Les représentants des ONG du Cameroun, de la RCA, du Congo, de la RD CONGO, du Rwanda ;
- Les institutions de recherche et de formation ;
- Les membres du secrétariat de la CEFDHAC et ;
- Les membres du Comité national préparatoire.

La liste des participants est donnée en annexe.

1. Séance d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois discours, à savoir :

- L'allocution de Monsieur Daniel NGANTOU, Directeur Régional de l'UICN pour l'Afrique centrale et Secrétaire Général de la CEFDHAC ;
- Le discours de Monsieur Hermenegilde NTITANGURANWA, Assistant du Président de la CEFDHAC, Représentant du Président en exercice de la CEFDHAC empêché ;
- Le discours d'ouverture de Son Excellence Salomon BANAMUHERE BALIENE, Ministre des Affaires foncières, Environnement et Tourisme de la RD CONGO.

Dans son allocution, le Secrétaire Général de la CEFDHAC a d'abord exprimé sa profonde gratitude au Peuple congolais et à son Excellence Monsieur Salomon BANAMUHERE BALIENE, futur Président de la CEFDHAC. Ensuite, il a rappelé les engagements pris par le Comité préparatoire national de la RD CONGO et le Comité d'organisation de la quatrième CEFDHAC mis en place par le Secrétariat Général. Il a enfin souligné que le succès de la présente réunion est un prélude à la réussite de la quatrième conférence.

Le représentant du Président en exercice de la CEFDHAC a, dans son mot de circonstance, commencé par remercier le Gouvernement de la RD CONGO et le Peuple Congolais d'avoir accepté la tenue de ces assises dans leur pays ainsi que pour la qualité de l'accueil réservé à toutes les délégations. Il a ensuite rappelé l'objectif primordial de la CEFDHAC et souligne, à titre de bilan, que beaucoup d'efforts ont été fournis dans le cadre de la mise en cohérence des politiques au niveau de tous les pays membres, quoiqu'une coordination et articulation des différentes interventions restent toujours nécessaires.

De plus, il a formulé le vœu que la quatrième CEFDHAC sous ce thème « *Concilier la gestion des écosystèmes d'Afrique Centrale et la lutte contre la pauvreté* » contribue à amener les différentes parties prenantes au Processus de Brazzaville à s'engager au respect des principes de gestion des écosystèmes d'Afrique Centrale et la lutte contre la pauvreté.

Dans son discours d'ouverture, Son Excellence le Ministre Salomon BANAMUHERE BALIENE, a souhaité la bienvenue aux participants venus de l'extérieur et présenté tour à tour ses remerciements aux participants précités,

aux partenaires bilatéraux et multilatéraux pour leur présence aux assises et pour leur soutien financier. Il a remercié les membres du Secrétariat Général et les experts de la RD CONGO impliqués dans la préparation de la quatrième CEFDHAC.

Il a précisé que la présente réunion se déroule à un moment décisif qui marque un tournant dans notre sous région actuellement confronté aux nombreux défis dont la paix sociale, la stabilité économique et politique et la coopération dans différents domaines. Il a mis en exergue la nécessité de l'encadrement et de l'implication des populations rurales et riveraines des forêts pour lutter réellement contre la pauvreté.

Enfin, il a insisté sur les synergies et la complémentarité à renforcer entre le Processus de Yaoundé et la CEFDHAC pour garantir la gestion durable des écosystèmes forestiers de l'Afrique Centrale en vue de lutter efficacement contre la pauvreté.

2. Mise en place du bureau

Le Bureau de la réunion a été composé par les personnes ci-après :

- Président : Monsieur IPALAKA YOBWA, Correspondant national/RD CONGO
- Modérateur : Monsieur Daniel NGANTOU, Secrétaire Général de la CEFDHAC
- Rapporteur Général : Monsieur KANU MBIZI/RD CONGO
- Rapporteurs adjoints :
  - Monsieur KAPA BATUNYI/RD CONGO
  - Madame Félicité Mangang/Cameroun
  - Monsieur MALELE MBALA/RD CONGO

3. Adoption de l'ordre du jour

Le Président de la séance a requis l'avis de l'Assemblée qui n'a apporté aucun amendement à l'ordre du jour proposé. Ainsi, l'ordre du jour adopté se présente comme suit :

1. Examen du Programme Provisoire à la 4ème CEFDHAC
   - Contribution des Groupes de Contact Nationaux ;
   - Termes de référence des travaux en Groupes thématiques ;

2. Apport des parties prenantes à la CEFDHAC :
   - Réseau des Parlementaires ;

- ONG
- REFADD
- RAAF

3. Analyse des Statuts de la CEFDHAC
4. Enjeux de la 4ème CEFDHAC pour la RD CONGO.
5 Rapport du comité national et du Secrétariat sur l'organisation de la 4ème CEFDHAC ;
6. Mobilisation des ressources financières pour la 4ème CEFDHAC:
7. Rapport national et du Secrétariat;
8. Stratégie de communication pour la quatrième CEFDHAC;
9. Etat d'avancement du PAS
10. Séance de clôture

4. Points analysés durant la réunion

Les différents points inscrits dans le programme de la deuxième réunion préparatoire à la 4ème CEFDHAC ont été abordés. Leur présentation a été suivie de débats à l'issue desquels, les éléments saillants ci-après ont épinglés.

4.1 Examen du Programme Provisoire de la 4ème CEFDHAC.

Ce volet développé par M. BIHINI WON WA MUSITI, a été appuyé par les interventions ponctuelles de M. Cléto NDIKUMAGENGE et de M. Daniel NGANTOU respectivement.

Afin de situer les participants sur les éléments qui ont été pris en compte en vue d'élaborer ce programme, M. BIHINI a fait un bref exposé introductif sur les types de conférence habituellement organisés par la CEFDHAC, qui généralement comprend des sessions en parallèles et des sessions plénières, en donnant les avantages et les inconvénients de chacun. Par ailleurs, lors de la 1ère réunion préparatoire à la 4ème CEFDHAC tenue en novembre 2001 à Douala, l'objectif global et les objectifs spécifiques attendus ont été fixés. Ces derniers ont servi de base de réflexion ayant permis de ressortir respectivement le thème central et les sous-thèmes à développer au cours des assises de juin 2002. Une autre motivation à l'élaboration de ce programme provisoire résulte de la pertinence de prendre en compte les contributions des différentes parties prenantes représentées notamment par le secteur public, la société civile et le secteur privé.

A ce titre, l'ossature du programme prévoit une période d'intercession comprend la présentation du rapport d'activités du Secrétariat Général de la CEFDHAC de juin 2000 à mai 2002, suivi d'un exposé inaugural sur le thème central de la Conférence.

La contribution de l'Etat se fera spécialement à travers les présentations des Ministres en charge des forêts. A cet effet, un canevas du contenu des présentations a été élaboré par le Secrétaire de la CEFDHAC.

M. Cléto NDIKUMAGENGE pour sa part s'est attelé sur les contributions attendues des autres parties prenantes, constituées du réseau des parlementaires, des ONG, du secteur privé et des experts. Plus spécifiquement, les contributions des groupes de contacts et des correspondants nationaux seront prises en compte dans l'exposé sur le rapport d'activités du secrétariat général de la CEFDHAC, durant la période d'intersession. Pour ce faire, une matrice d'orientation, assortie de critères spécifiques, a été préparée afin d'évaluer le progrès accompli à ce niveau. Cette dernière devra être remplie par les différents groupes de contact d'ici la fin de la deuxième réunion préparatoire.

M. Daniel NGANTOU a tenu à fixer les participants sur le choix des exposés et des présentateurs. Il a insisté sur le fait que la conférence était de portée sous-régionale et que la plupart des intervenants retenus étaient disposés eux-mêmes de se prendre en charge. Néanmoins, les présentations préparées par la RD CONGO et qui n'apparaissent pas dans le programme, se feront dans les groupes de travail. Une commission sera mise sur pied pour réfléchir sur les termes de référence des groupes thématiques.

M. BIHINI a poursuivi son intervention sur les autres points du programme en abordant notamment ceux liés aux enjeux et impacts des politiques sur les coûts et bénéfices de la gestion des écosystèmes de la sous-région, les conflits armés et la présentation des ressources naturelles, l'aménagement des écosystèmes forestiers à l'ère de la mondialisation et le partenariat forestier. A cette occasion, il a argumenté sur les raisons du choix des intervenants et sur le lien de ces sous-thèmes avec les préoccupations relatives à la lutte contre pauvreté.

Les préoccupations de participants se sont rapportées globalement sur les points ci-après :

- la pertinence de considérer l'examen des statuts de la CEFDHAC comme un sous-thème devant être discuté en plénière et non seulement en groupes ;

- le timing de présentation qui semble paraître très court (10-15 min) ;
- Savoir si la signature du code de déontologie, élémentaire du programme provisoire, engage les Etats membres ;
- Le problème des communications présentés en Anglais ;
- La possibilité d'élargir le cercle d'intervenants en y incluant notamment le Coordonnateur Régional du Programme AFRICOVER et un représentant du NEPAD pour éclairer les participants sur les questions liées à l'environnement de l'Afrique centrale ;
- La conception d'un Hymne pour la CEFDHAC ;
- La présentation par tandem du thème sur le parc pour la paix (RD CONGO, Rwanda, Burundi) ;
- L'inclusion du volet exposition au programme (Affiches, montage-vidéo des réalisations, etc.).

Globalement, le Secrétariat de la CEFDHAC a répondu de manière positive à la quasi-totalité des aspirations exprimées. En ce qui concerne la signature du Code de Déontologie, il s'agit d'une cérémonie d'honneur, intéressant au premier plan le secteur privé et qui n'appelle pas à un engagement particulier des pays membres. Les communications faites en anglais bénéficieront d'une traduction simultanée en français.

4.2. Apports des parties prenantes à la CEFDHAC.

Ce point a été abordé par M. Cléto Ndikumagenge qui a esquissé les types d'apports attendus et les parties prenantes intéressées. Ces apports se rapportent notamment aux activités développées par le secrétariat dans le cadre de ses programmes, aux activités propres des partenaires et à celles appuyées par les autres donateurs. Les partenaires quant à eux sont constitués de l'Etat, des parlementaires, du secteur privé, des acteurs de développement (CIRAD, CIFOR) DES RéSEAUX (ONG et parlementaires), des peuples autochtones dont au moins six représentants sont attendus à la quatrième CEFDHAC.

Chacune de parties prenantes apportera, suivant ses spécificités et ses compétences d'intervention, son expérience dans la défense et la promotion des idéaux de la CEFDHAC dans le cadre de la gestion durable des écosystèmes naturels et la lutte contre la pauvreté ainsi que sur l'implication à la préparation de la 4ème CEFDHAC. Le rôle du secrétariat de la CEFDHAC se limitera à la facilitation des contacts et des rencontres entre partenaires et à la coordination des actions et des articulations entre parties prenantes.

Ce point a connu également l'intervention de trois autres intervenants à savoir :

- M. Ngandembou Zachée, Coordonnateur du réseau Africain d'Actions Forestières (RAAF) ;
- Mme Jeanne-Marie MINDJA (GRAMUE/REFADD)
- M. TCHAMOU Nicodème, Facilitateur Régional de CARPE

M. Ngandembou Zachée a retracé l'essentiel des activités menées en commun avec REFAAD et a fait un bilan succinct de ce qui a été fait depuis la 3ème CEFDHAC à ce jour. Par ailleurs, on retiendra que le RAAF a fortement contribué à la sensibilisation lors de la préparation de la troisième CEFDHAC qui a permis de dynamiser et de mettre à contribution une vingtaine d'ONG en RCA et d'améliorer des relations entre ONG et l'Etat au Burundi. Le RAAF encourage la collaboration entre ONG et les autres partenaires et à ce titre, organise ce jeudi 9 mai 2002 une réunion de concertation à Kinshasa.

Prenant la parole pour compléter et appuyer l'intervention du précédent orateur, Mme MINDJA a fait part aux participants de 3 restitutions organisées respectivement à SANGMELIMA, à Limbé et LOMIE au Cameroun dans le cadre de la sensibilisation à la 4ème CEFDHAC. Cette expérience, qui a consisté à visiter les coins reculés pour recueillir les idées à la base (chez les élites, les autochtones, les minorités) a été enrichissante et a connu la collaboration des autorités locales. Outre ces restitutions, le REFAAD a pris une part active aux rencontres préparatoires du sommet de Rio + 10.

Le représentant du CARPE a, à son tour, situé la genèse de cette initiative de l'USAID, la zone d'intervention retenue et les objectifs poursuivis. L'objectif poursuivi est de réduire la perte des forêts, de maintenir ou d'améliorer la Diversité Biologique. A ce titre, ses domaines d'intervention comprennent des capacités dont un transversal (exploitation forestière, zones protégées, Gouvernance environnementale, gestion locale des ressources et renforcement des capacités de la société civile organisée). CARPE mène un travail en partenariat avec les autres intervenants et son intervention se situe aussi bien en amont (en finançant les actions de terrain) qu'en aval dans le cadre de renforcement des capacités. Aussi ses actions ne sont parfois pas directement perceptibles sur le terrain. Actuellement, le cadre régional est installé au Gabon et comprend deux antennes respectivement au Cameroun et RD CONGO. Ailleurs dans la sous-région, l'intervention se fait encore par partenaires interposés. CARPE assurera une présence active durant les prochaines assises et son Coordonnateur M. James Graham présentera un exposé dans le cadre de partenariat forestier et gestion durable.

Les préoccupations des participants quant à ce point ont porté sur la mesure du niveau d'appropriation et l'intérêt des collectivités locales lors de sensibilisations menées par REFAAD au Cameroun.

A cet effet, on retiendra que la population s'est particulièrement intéressée à ces séances du fait non seulement qu'elle est bénéficiaire d'appui financier de la CEFDHAC à travers les différents projets touchant à l'amélioration du vécu quotidien, mais aussi et surtout du fait qu'elle soit abordée directement dans son milieu alors que souvent, les gens préfèrent la ville. Une argumentation a été fournie par la section REFAAD de la RD CONGO sur le degré d'appréciation par les communautés rurales des séances de sensibilisation, notamment en ce qui concerne la protection de la faune et la loi sur la chasse effectuées dans le Bas-Congo, en RD CONGO.

4.3. **Statuts de la CEFDHAC**

M. Daniel NGANTOU a successivement situé le contexte d'élaboration de ces statuts ainsi que les étapes successives de sa production. Un Consultant International et des Consultants de la sous région, de grand renommée, ont été recrutés pour appuyer le Secrétariat.

Le contexte d'élaboration de ce document a tenu compte aussi bien les résolutions de la 3ème CEFDHAC que de l'existence des autres institutions et initiatives sous-régionales (COMIFAC, Sommet de Yaoundé notamment) pour créer de synergie d'actions et accroître l'efficience des interventions. Globalement, les éléments forts et innovateurs du document sont :

- la CEFDHAC est considérée comme un forum de concertation à caractère non décisionnel par opposition à la COMIFAC par exemple ; d'où l'on envisage une participation libre et souhaitée des Ministres,
- l'introduction du jeu démocratique dans le choix des correspondants nationaux bien qu'il ait un acte de reconnaissance du Ministre en charge des forêts ;
- le remplacement du concept de « Secrétariat » par celui 'd'Agence de facilitation'
- la promotion de la collaboration avec les autres initiatives sous-régionales et internationales.

Cette présentation a été suivie d'un débat houleux sur le choix de la méthodologie à adopter pour l'examen du document. Du fait que le document

doit être soumis à la 4ème CEFDHAC en vue de sa validation et adoption, il était important qu'il soit examiné minutieusement afin de relever toutes les insuffisances relatives à la forme et surtout au fond, d'amortir et d'éviter ainsi le choc de confrontation d'idées et d'opinions entre pays membres lors de la 4ème CEFDHAC. En fait de compte, il a été convenu que le document soit analysé titre par titre en le parcourant page par page. Cet exercice a permis d'apporter de façon consensuelle, les amendements de forme et l'amélioration du document.

Les correspondants nationaux ont été invités à intégrer les amendements de forme et de fond proposés par les participants afin de produire une mouture en attendant la sortie de la version finale qui sera produite et diffusée par le Secrétariat de la CEFDHAC. Cette mouture devra être portée à la connaissance des parties prenantes à la CEFDHAC afin qu'elles puissent s'imprégner du contenu du document avant son adoption au cours de la session de juin 2002.

4.4 Enjeux de la 4ème CEFDHAC pour la RD CONGO

Ce Point a été développé par M. BIHINI, qui a défini, dans ses grandes lignes, l'objet des assises et ses implications sur la RD CONGO. En résumé, ces assises constituent une opportunité pour la RD CONGO de réfléchir dans le sens de catalyser le processus durant les deux années que le Pays assumera la Présidence. Il s'agira notamment de réfléchir comment rendre opérationnelles les pensées sur l'organisation de la CEFDHAC en s'inspirant d'une réflexion sous régionale pour agir au niveau national et local. C'est aussi une occasion pour la RD CONGO d'avoir une vision internationale quant à la gestion des écosystèmes forestiers et leurs contributions à la lutte contre la pauvreté et de porter un regard sur soi-même.

Pour gagner ce pari, les enjeux sont de taille et appellent que le Pays harmonise ses vues avec les autres sur ce que la forêt représente pour un pauvre et même, réfléchisse sur le fait que la pauvreté soit la cause de la déforestation ou encore que la déforestation engendre la pauvreté. Afin de vérifier les performances atteintes quant aux résultats attendus, cinq indicateurs doivent être considérés. Il s'agit : de la productivité, de la créativité, de l'efficacité, de la participation et de l'engagement. Ce dernier est sans doute le plus important et constitue le premier élément à rechercher. Dans ce sens, le RD CONGO devrait le plus rapidement possible :

- rendre disponible les ressources financières et humaines requises à la tenue de ces assises ;

- gérer et assurer le suivi du plan de travail relatif à l'organisation de la 4ème CEFDHAC car au retour, le Pays gagnerait dans le cadre de renforcement des capacités de ses cadres nationaux participant dont les acquis pourront être intégrer dans un système qui puisse profiter à bout le monde.
- assurer une large sensibilisation au niveau national, sous-régional et même international qui puisse traduire la capacité de la CEFDHAC à rechercher des voies et moyens de la gestion durable de ses écosystèmes forestiers.

4.5 Rapports du comité national et du Secrétariat de la CEFDHAC sur l'organisation de la quatrième CEFDHAC

Le Comité national de la RD CONGO et celui du Secrétariat de la CEFDHAC ont présenté tour à tour l'organisation mise en place, les activités réalisées et celles à entreprendre avant la tenue de la conférence.

Les réalisation de ces deux comités se résument comme suit :

- **Comité d'organisation de la RD CONGO**

Pour couvrir tous les aspects de la quatrième CEFDHAC, cinq commissions ont été crées, il s'agit des commissions suivantes: technique, logistique, secrétariat, presse et finances.

Un résumé succinct des activités réalisées par chaque commission a été présenté et un rapport écrit très détaillé est également disponible.

Concernant la mobilisation des fonds les démarches sont très avancées pour le décaissement de 15.000 US dollars mais les deux comités d'organisation doivent se concerter pour préciser les frais à charge de la RD CONGO.

La RD CONGO a réaffirmé sa détermination à réussir l'organisation de la quatrième CEFDHAC.

- **Comité d'organisation du Secrétariat Général**

De son côté le Comité d'organisation du Secrétariat Général à mis en place les huit commissions suivantes :

- Commission programme ;
- Commission secrétariat ;
- Commission logistique ;
- Commission communication ;
- Commission protocole et voyages ;
- Commission mobilisation des ressources ;
- Commission sensibilisation de Hautes Autorités ;
- Commission coordination Bujumbura-Kinshasa-Yaoundé.

Ces huit commissions devraient être actives avant, pendant et après la 4ème CEFDHAC. Un résumé du travail réalisé et à réaliser par chaque commission a été présenté aux participants par M. Ndikumagenge Cléto. Une attention particulière a été portée sur les tâches à réaliser par les deux comités d'organisation. La mobilisation des fonds est apparue comme un des points clef à surveiller. La situation a été résumée de la manière suivante :

Budget total (avec réunions préparatoires)	**: 303.140 $ US**
Budget attendu	: 128.365 $ US (42%)
Budget à rechercher	: 174.775 $ US (58%).

Les résultats obtenus font suite au budget modulaire élaboré par le Secrétariat Général et distribué à différents bailleurs de fonds. Les réponses enregistrées jusqu'à présent ne couvrent pas certaines rubriques du budget.

4.6. Stratégie de communication pour la quatrième CEFDHAC

Monsieur BIHINI WON WA MUSITI, Orateur pour la circonstance a donné la genèse des évènements qui ont conduit à la proposition des axes stratégiques de communication au cours de la quatrième CEFDHAC. Les principales lacunes constatées au cours de la première réunion préparatoire sont :

- Déficit de communication devant facilité la réussite des assises ;
- Difficultés à joindre quelques Correspondants nationaux par des moyens de communication existants ;

- Absence de matériel informatique et de communication dans certains pays membres ;
- Absence de Points focaux ;
- Problème de langue.

Afin de pallier à ces lacunes, les axes stratégiques suivantes ont été proposés :

- Amener la communication au niveau de la base ;
- Utiliser les moyens de communication existants ;
- Exploiter les réunions et les autres facilités des initiatives fonctionnelles dans la sous région telles que : CEMAC, RIO+10, COMIFAC, etc.
- Traduire les documents en différentes langues de travail ;
- Répertorier les différents canaux de communication des partenaires ;
- Désigner un Point focal chargé de communication dans chaque pays membres.

Dans l'ensemble, le programme de renforcement de la stratégie de communication envisagé a été exécuté à environ 75%.

4.7. Plan d'action stratégique (PAS)

Ce plan a été validé et adopté par les états membres lors de la Conférence de Bujumbura. Il vise la gestion durable de la diversité biologique du Bassin du Congo. Douze thèmes clés, se rapportant aux problèmes communs, partagés et transfrontaliers affectant les pays se partageant les massifs forestiers du Bassin du Congo ont été identifiés. Quatre de ceux-ci sont considérés comme prioritaires. Il s'agit de :

- Perte de la biodiversité biologique relative à la faune sauvage ;
- Ecosystèmes côtiers ;
- Produits forestiers non ligneux (PFNL) ;
- Ecosystèmes de montagne.

Pour les trois premiers thèmes, des propositions de projets ont été formulées pour être soumises au GEF/PNUD et autres donateurs pour financement. Par ailleurs, un concept de projet, qui cadre avec les priorités du PAS, est en cours et porte sur le bassin versant du fleuve Congo. La CEFDHAC cherche un mandat des commanditaires de l'idée du projet en vue d'élaborer une proposition de projet à intégrer dans son porte-folio des projets à soumettre aux bailleurs de fonds.

ANNEXES

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMES DE FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE (CEFDHAC)

DISCOURS D'OUVERTURE PRONONCE PAR SON EXCELLENCE SALOMON BANAMUHERE BALIENE, MINISTRE DES AFFAIRES FONCIERES ENVIRONNEMENT ET TOURISME

A L'OCCASION DES TRAVAUX DE LA 2ième REUNION PREPARATOIRE A LA QUATRIEME CEFDHAC

Au Grand hôtel Kinshasa, du 07 au 08 mai 2002

Honorables Parlementaires ;

Monsieur le Représentant du Président en exercice de la conférence des écosystèmes de forets denses et humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC);

Monsieur le Secrétaire Général à l'environnement et conservation de la nature;

Monsieur le Secrétaire Général de la conférence des écosystèmes de forets denses et humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC);

Mesdames, messieurs les participants;

Distingués invités,

En ce jour d'ouverture des travaux du Comité de Pilotage de la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) consacrés essentiellement à la préparation de la quatrième CEFDHAC, qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, de souhaiter d'abord la bienvenue et les remerciements aux participants venus de l'extérieur, qui, malgré leurs multiples occupations, ont voulu répondre à ce rendez-vous de joie, de réflexion et d'espérance pour l'avenir de nos forêts.

Je saisis cette occasion pour remercier les experts congolais, membres de la commission d'organisation, qui se donnent corps et âme pour la préparation de la quatrième CEFDHAC afin de garantir sa réussite.

Je remercie également tous nos partenaires bilatéraux et multilatéraux dont la présence parmi nous est un signe éloquent de l'intérêt qu'il ne cesse d'attacher à la pleine réalisation de la mission assignée à notre organisation sous-régionale.

Je ne peux oublier le travail de qualité du Secrétariat de la CEFDHAC grâce auquel nous allons tous ensemble cheminer vers un horizon toujours verdoyant.

Honorables Parlementaires,

Monsieur le Représentant du Président en exercice de la Conférence des Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC);

Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Conservation de la Nature;

Monsieur le Secrétaire Général de la Conférence des Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC);

Mesdames, Messieurs les participants;

Distingués invités,

Permettez-moi de vous rappeler qu'en créant la conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC), les Etats membres ont eu comme principal objectif: La promotion d'une gestion durable et concertée de leurs écosystèmes forestiers.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de cet objectif qu'un plan de convergence sous-régional sur la conservation et la gestion durable des forêts tropicales a été entre autres élaboré. La mise en œuvre effective de ce plan constitue un défi majeur dans le processus d'un développement durable et intégré des écosystèmes forestiers de la sous-région. Elle requiert donc la définition des mécanismes de financement et de suivi de sa réalisation effective.

Honorables parlementaires,

Monsieur le Représentant du Président en exercice de la Conférence des Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC);

Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Conservation de la Nature;

Monsieur le Secrétaire Général de la Conférence des Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC);

Mesdames, Messieurs les participants;
Distingués invités,

Les travaux préparatoires à la quatrième CEFDHAC se déroulent à un moment décisif qui marque un tournant dans notre sous-région actuellement confrontée au nombreux défi dont la paix sociale, la stabilité économique et politique et la coopération dans différents domaines. Ces défis constituent le gage d'un développement harmonieux et durable de nos états.

Les multiples conflits armés dans notre sous-région et l'instabilité socio-politique et économique qui en déroulent ont un impact négatif sur la gestion rationnelle de nos ressources naturelles. Et il va de soit que les conditions de vie de nos populations deviennent encore plus précaires. En ce temps où une lueur de paix pointe à l'horizon, je me réjouis à la fois du choix porté sur la République Démocratique du Congo pour abriter cette rencontre et du thème central retenu par la quatrième CEFDHAC à savoir: "Concilier la gestion des écosystèmes d'Afrique Centrale et la lutte contre la pauvreté".

En effet, développement et élimination de la pauvreté constituent des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire. Et, si l'on veut diminuer la pauvreté et promouvoir le développement de manière significative, il est essentiel d'assurer une croissance économique soutenue et générale.

Point n'est besoin de rappeler que nos pays en développement sont confrontés à l'épineux problème de la pauvreté, qui a des répercussions sur la gestion durable des écosystèmes forestiers. Il est établi qu'en zone forestière, les ressources de faune et de flore interviennent pour 80% dans l'alimentation humaine. C'est

en fonction de cette réalité de la sécurité alimentaire que nous constatons une forte pression sur les écosystèmes forestiers.

Ainsi, l'encadrement et l'implication des populations rurales et riveraines des forêts dans la gestion durable des écosystèmes forestiers de la sous-région, et la préservation des espaces viables pour assurer leur développement socio-économique, constituent une des préoccupations majeures et permanentes des Etats membres. Le résultat global attendu demeure, sans doute, la mise en place d'un environnement politique, social et économique favorable, propre à créer les conditions idéales pour l'élimination de la pauvreté et l'instauration d'une paix durable. Tel est l'un des objectifs de la conférence des écosystèmes de forets denses et humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC). Tel est aussi le sens que le Gouvernement de la République Démocratique du Congo donne à l'implication de tous les partenaires dans les programmes de gestion durable des forêts, et dans le partage équitable des bénéfices qui découlent de leur exploitation, comme une des conditions de réussite de tout programme de lutte contre la pauvreté

La mise en œuvre effective de ce partenariat passe d'abord par les reformes institutionnelles c'est à ce titre que nos Etats accordent la priorité à l'harmonisation de la législation forestière et de la fiscalité forestière adéquate en vue d'encourager les investissements privés et de mobiliser les ressources financières des états

En outre, un autre défi majeur à relever consiste à impliquer des opérateurs économiques du secteur forestier dans la mise en œuvre des normes d'aménagement forestier dans l'adoption des systèmes de certification harmonisés reconnus au plan international et agrées par les Etats membres ainsi que dans la lutte contre l'exploitation et le commerce illicite des ressources de

faune et de flore sauvages cette stratégie a une place non négligeable dans toute politique de gestion de ces ressources et pour la promotion du développement durable des états de la sous-région.

Honorables Parlementaires,
Monsieur le Représentant du Président en exercice de la Conférence des Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC);
Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Conservation de la Nature;
Monsieur le Secrétaire Général de la Conférence des Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC);
Mesdames, Messieurs les participants;
Distingués invités,

La gestion durable des forêts d'Afrique Centrale constitue aussi bien un des objectifs de la CEFDHAC que du "Processus de Yaoundé" initié en mars 1999, lesquels doivent travailler en complémentarité en recherchant une synergie d'actions à mener. Le travail à entreprendre dans le domaine de la gestion durable des ressources forestières de notre sous-région reste énorme. C'est pourquoi, l'implication de nombreux partenaires et acteurs est très recommandable car elle permet de renforcer les capacités d'intervention et la mobilisation des ressources auprès des bailleurs de fonds et d'autres institutions sous-régionales.

L'analyse des sous-thèmes retenus dans le cadre de la quatrième CEFDHAC nous donnera l'occasion de consolider le contenu du thème principal et de tracer les lignes directrices qui constitueront l'ébauche de notre programme d'action pour le prochain exercice. Aussi, nous suivons avec intérêt vos travaux pour nous assurer qu'ils se dérouleront dans les meilleures conditions.

Je ne peux terminer mon propos sans remercier tous nos partenaires multilatéraux et bilatéraux pour l'appui multiforme qu'ils ne cesseront d'apporter à la mise en œuvre effective de notre programme sous-régional en matière de gestion durable et rationnelle de nos écosystèmes forestiers.

Je réitère mes remerciements et souhaite à tous les participants un fructueux travail.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux de la 2ième réunion préparatoire à la quatrième Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale.

Je vous remercie.

REPUBLIQUE DU BURUNDI
CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMES DE FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE (CEFDHAC)

MOT DU REPRESENTANT DU PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMS DE FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE (CEFDHAC)

A L'OCCASION DES TRAVAUX DE LA 2ième REUNION PREPARATOIRE A LA QUATRIEME CEFDHAC

Au Grand hôtel Kinshasa, du 07 au 08 mai 2002

Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Foncières, Environnement et Tourisme de la République Démocratique du Congo;

Honorables parlementaires;

Monsieur le Directeur Régional de l'UICN pour l'Afrique Centrale et Secrétaire général de la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC);

Mesdames, Messieurs les Correspondants des Groupes Nationaux de contact de la CEFDHAC;

Mesdames, messieurs les Représentants des Organisations non gouvernementales (ONGs);

Distingués invités;

Mesdames, Messieurs;

C'est pour moi un réel plaisir et un honneur d'être parmi vous à l'occasion de l'ouverture de la 2ème réunion préparatoire à la 4ème CEFDHAC.

Permettez-moi d'abord de remercier au nom du Président en exercice de la CEFDHAC, Monsieur NIKOBAMYE Gaëtan, le Gouvernement et le peuple congolais d'avoir accepté la tenue de ces assises dans leur pays et pour la qualité de l'accueil réservé à toutes les délégations ici présentes.

En effet, comme nous le savons tous, la conférence sur les écosystèmes de forets denses et humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) ou processus de Brazzaville a pour objectif primordial d'encourager les pays d'Afrique Centrale pour qu'ils conservent leurs écosystèmes forestiers et veillent à ce que toute utilisation des ressources qu'ils recèlent soit durable.

Une analyse du bilan permet de constater que beaucoup d'efforts ont été faits dans le cadre de la mise en cohérence des politiques au niveau de tous les pays d'Afrique Centrale, quoiqu'une coordination et articulation des différentes interventions restent toujours nécessaires.

La 4ème CEFDHAC qui se tiendra dans un mois à Kinshasa sous le thème: "Concilier la gestion des écosystèmes d'Afrique Centrale et la lutte contre la pauvreté" contribuera nous n'en doutons pas, à amener les différentes parties prenantes au processus de Brazzaville à s'engager au respect des principes de gestion des écosystèmes d'Afrique Centrale et la lutte contre la pauvreté.

Point n'est besoin aussi de vous rappeler que cette volonté n'est pas suffisante pour garantir la cohérence des actions dans la sous-région; elle doit être soutenue et concrétisée par l'implication effective des donateurs et des institutions sous-régionales

Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

Au mois de Novembre 2001, plus précisément à Douala en République camerounaise, ont eu lieu la 6ème réunion du comité de pilotage du projet d'appui à la CEFDHAC et la première réunion préparatoire à la 4ème CEFDHAC.

A cette occasion, vous avez insisté particulièrement sur la nécessité de:
Développer des stratégies visant à diversifier les financements de la CEFDHAC, afin de pallier à la fragilité des supports financiers actuels du processus de Brazzaville;

Connaître les enjeux de la CEFDHAC et intégrer toutes les parties prenantes pour la pérennité du processus de Brazzaville.

C'est ainsi que je nourris l'espoir de voir les présentes assises couronnées de succès, ce qui contribuerait énormément à la réussite de la 4ème CEFDHAC prévue au mois de juin 2002 dans cette même ville.

Avant de terminer mon propos, je voudrais exprimer encore une fois, au nom du Président en exercice de la CEFDHAC, ma reconnaissance à l'endroit du Gouvernement et du peuple congolais pour avoir bien voulu accepter d'abriter les présentes assises et pour la qualité de l'accueil dont les délégations ici présentes ont pu bénéficier.

Je voudrais aussi réitérer mes sincères remerciements à l'endroit de vous tous pour avoir bien voulu participer à cette importante réunion qui, je souhaite encore une fois, offrira non seulement l'opportunité de s'engager de manière plus dynamique dans le processus de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, mais également un espace de concertation et de communication entre les différents acteurs du processus.

Vive la communauté internationale.

Vive la CEFDHAC.

Je vous remercie.

CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMES DE FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE (CEFDHAC)

Mot du Directeur régional de l'UICN pour l'Afrique Centrale
et
Secrétaire Général de la Conférence sur les Ecosystèmes
de Forêts Denses et Humides d'Afrique
Centrale (CEFDHAC)

A l'occasion des travaux de la 2ième réunion préparatoire à la quatrième CEFDHAC

Au Grand hôtel Kinshasa, du 07 au 08 mai 2002

Excellence monsieur le ministre,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs.

C'est pour moi un plaisir renouvelé de participer à la deuxième réunion préparatoire de la 4ème Conférence sur les écosystèmes Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) qui aura lieu à Kinshasa du 10 au 13 juin 2002.

En l'organisant dans la cité hôte de la conférence, nous avons voulu l'ouvrir au maximum aux acteurs nationaux pour mieux clarifier les responsabilités opérationnelles et apprécier le niveau d'avancement des préparatifs.

C'est aussi une occasion opportune pour davantage s'imprégner des réalités du pays et réduire les imperfections éventuelles d'organisation.

A la 1ère réunion préparatoire à Douala, nous avons convenu de la création de deux comités: L'un au secrétariat général et l'autre au cabinet du point focal. Nous suivrons tour à tour l'état d'exécution du plan d'actions qui a été élaboré.

Les informations techniques collectées auprès des correspondants nationaux seront utiles pour préparer le bilan des activités du secrétariat et la mise en œuvre des résolutions de la 3ème CEFDHAC telles que définies à Bujumbura en juin 2000.

En plus, nous ferons le point sur les campagnes de mobilisation des fonds engagés au niveau du pays et du secrétariat et nous évaluerons les besoins les plus importants à satisfaire.

Excellence Monsieur le Ministre,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs.

Je n'émets aucun doute sur le succès de cette réunion qui sera un prélude à la réussite de la 4ème conférence.

La première victoire remportée sur la rive droite du fleuve Congo en 1996 appelle une autre plus éclatante sur la rive gauche en juin 2002.

Ne perdons pas de vue sur l'engagement personnel du Président de la République Démocratique du Congo dans l'organisation de la 4ème CEFDHAC.

Par notre engagement et notre détermination garantissons son succès à sa plus grande satisfaction

Je vous remercie.

Enjeux de la quatrième CEFDHAC pour la République Démocratique du Congo

Par Monsieur Bihini Won wa Musiti

DE QUOI S 'AGIT -IL

- Susciter la RD CONGO à avoir un regard extérieur sur elle-même par rapport à l 'organisation de la quatrième CEFDHAC (Défi et opportunité);
- Faire saisir à la RD CONGO l 'opportunité de la 4ème CEFDHAC pour s 'arrêter et réfléchir dans le sens de catalyser le processus pendant les deux années à venir (Présidence en exercice);
- Rappeler au pays hôte, les exigences opérationnelles que requiert l 'organisation des travaux de la 4ème session de la CEFDHAC;
- Il s 'agit pour la RD CONGO de s 'inspirer d 'une réflexion sous-régionale pour mieux agir à l 'échelle nationale et locale;
- Occasion pour le secteur forestier d 'avoir une portée nationale et internationale plus significative que celle imprimée par des réunions antérieures;
- Honorer la RD CONGO dans un environnement où la gestion des ressources naturelles est souhaitée participative, donc consensuelle;

Enjeux

- Harmoniser avec les autres pays de la sous-région les vues sur ce que la forêt représente pour le pauvre;
- Réfléchir ensemble avec les autres pays d 'Afrique centrale si la pauvreté est une cause de la déforestation et si la déforestation est une cause de la pauvreté;
- La 4ème CEFDHAC comme les autres sessions de la conférence exige cinq résultats:
    - La productivité;
    - La créativité;
    - L 'efficacité;
    - La participation;
    - L 'engagement (ponctualité, etc.).

- RD CONGO, pays hôte devrait maîtriser la production de ces résultats.
- L 'engagement est le résultat à produire le premier. Il coûte cher. La RD CONGO devrait:
    - Rendre disponibles les ressources nécessaires (financières, humaines);
    - Générer et assurer le suivi du plan de travail relatif à l 'organisation de la 4ème CEFDHAC.

- Comment faire rayonner à l'opinion nationale, sous-régionale et internationale la capacité de la CEFDHAC de forger des alliances avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé (impact des travaux de la 4ème CEFDHAC).

Examen du Programme provisoire

Par Bihini Won wa Musiti

Rappel des conclusions de la 1ère réunion préparatoire

- Thème général de la conférence:Concilier la gestion des écosystèmes forestiers d 'Afrique centrale à la lutte contre la pauvreté.
- Les sous-thèmes:
  - Enjeux et impacts des politiques nationales, régionales et internationales sur les coûts et bénéfices de la gestion des écosystèmes d'Afrique centrale;
  - Les conflits armés et la préservation des ressources naturelles en Afrique centrale;
  - Aménagement des écosystèmes forestiers d 'Afrique centrale à l 'ère de la mondialisation;
  - Partenariat forestier et gestion durable.

Quelle type de Conférence?

- Sessions en parallèle;
- Sessions plénières.

Sessions en parallèles

- Avantages:
  - Plus d 'information sur le temps imparti;
  - Profondeur des discussions;
  - Libre choix des participants selon leurs intérêts en rapport avec e sujet,
  - Taille des groupes gérable.

- Inconvénients:

- Logistique complexe;
- Suivi partielle par les participants;
- Mobilité des participants;
- Budget important.

Sessions plénières

- Avantages:
  - Suivi des exposés par tous les participants au même moment;
  - Facilité d 'établir les liens entre les sous-thèmes;
  - Peu d 'exigences logistiques et budgétaires;
  - Forte promotion des idées et d 'institutions;
  - Communion entre les participants;
  - Présence des Ministres aux sessions.

- Inconvénients:
  - Peu d 'exposés;
  - Temps très limité.

Bases de la réflexion

- Objectif global ;
- Objectifs spécifiques;
- Résultats attendus.

Objectif global

- La gestion durable des écosystèmes de forêts denses et humides d 'Afrique centrale, contribue à la lutte contre la pauvreté.

Objectifs spécifiques

- Identifier les éléments clés des politiques nationales, régionales et internationales sur les coûts et bénéfices de la gestion des écosystèmes d 'Afrique centrale dans le contexte des approches de moyens d 'existences durables;
- Identifier les concepts clés permettant le respect de la diversité biologique même en temps de conflits armés;
- Identifier les interventions ou les approches d 'aménagement forestiers nécessaires à la lutte contre la pauvreté;
- Tirer les leçons de partenariat forestier favorables à la lutte contre la pauvreté;
- Approuver les statuts de la CEFDHAC.

Examen du Programme de la Conférence

- Rapport d 'activités de la période intersessions Bujumbura-Kinshasa;
  - synthèse des principales activités des parties prenantes et du secrétariat;
  - attachement aux valeurs de la bonne gouvernance: l 'imputabilité et la transparence. Acteurs majeurs : gouvernement, la société civile et le secteur privé (intégration entre les trois acteurs assure le développement humain durable).

- Évaluation du Projet d 'Appui à la CEFDHAC
  - Transparence

- Exposé inaugural.

Sous-thème 1:

- Contribution des Gouvernements :
  - Etat des lieux (ressources forestières, état de la pauvreté au niveau national:seuil des revenus et de consommation, sécurité alimentaire etc.);
  - Mesures prises (reformes juridiques & institutionnelles, relations avec la société civile et le secteur privé, exercices de planification dans le secteur forestier et environnemental, stratégies nationales de lutte contre la pauvreté dans le cadre des ressources forêt-environnement);

Sous-thème 1:

- Contribution des Gouvernements :
  - Mécanismes de financement (stratégies nationales de lutte contre la pauvreté);
  - Difficultés rencontrées pour concilier la gestion des écosystèmes à la lutte contre la pauvreté;

Perspectives et recommandations.

- Contribution du réseau des parlementaires;
- Contribution des ONG;
- Contribution du secteur privé;
- Contribution des experts;
- Discussions.

Sous-thème 2:

- Expérience du Projet Parcs pour la Paix dans les pays des Grands lacs;
- Expérience des peuples autochtones dans le contexte d'insécurité dans la région des grands lacs.
- Discussions.

Sous-thème 3:

- Contributions diverses:
  - Initiative CEO;
  - OAB, OIBT;
  - Pallisco et CIB.
- Discussions.

Sous-thème 4:

- Contributions:
  - GEF/PNUD;
  - CARPE/USAID
- Discussions

Travaux en Groupes

- Cinq Groupes de travail:
  - 4 Groupes de travail (un par sous-thème);
  - 1 Groupe de travail pour l'examen du projet des statuts de la CEFDHAC.
- Termes de référence des Groupes de Travail (à élaborer).

Mobilisation des ressources financières pour la 4ème CEFDHAC

Exposé de Monsieur Cléto NDIKUMAGENGE

Démarches adoptées

- Budget de la Conférence présenté à la 1ère réunion préparatoire (Douala)
- Confection du Projet d 'Appui
- Elaboration d 'une stratégie de mobilisation des ressources financières
- Envoi des copies des Projets (Cameroun, sous-région, Europe, USA) par le Président en exercice de la CEFDHAC
- Suivi des dossiers par le Secrétariat et par le pays hôte

Parties prenantes contactée

- CARPE (Cameroun)
- Comité Néerlandais de l 'UICN
- Ambassades (Yaoundé, Kinshasa, Bujumbura, Brazzaville)
- Opérateurs économiques : CAMAIR, Air France, BP FINA
- Exploitants Forestiers (Pallisco)
- Pipe Line Tchad-Cameroun (COTCO)
- Partenaires au développement à Yaoundé :GTZ, DFID, UE

Financements attendus

- Comité néerlandais de l 'UICN (ONG et Peuples autochtones)
- Exploitants Forestiers
- CARPE (ONG)
- Gouvernement Camerounais (Ministres ?)
- Contribution du Pays Hôte (RD CONGO)

Quelques Chiffres

- Budget Total de la Conférence: 303 140 Dollars US (y compris les 2 réunions préparatoires)
- Somme attendue :128 365 Dollars US (42%)
- Somme à Rechercher: 174 775 Dollars US (58%)

Postes non financés

- Participation des Ministres
- Participation des Correspondants Nationaux
- Les services
  - Voitures
  - Hôtesses

- Comité d 'organisation
- Manifestions culturelles
- Cocktail
- Carburant

Conclusions

- Encore beaucoup d 'efforts dans la mobilisation et dans le recouvrement
- Rôle important de la contribution du pays Hôte

Rapport du comité d 'organisation du Secrétariat

Par M. Cléto NDIKUMAGENGE

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

- Mise sur pied d'un comité d'organisation
- Mise sur pied des commissions (avant, pendant et après la conférence)
  - ⇒ Programme
  - ⇒ Secrétariat
  - ⇒ Logistique
  - ⇒ Communication
  - ⇒ Protocole et voyage
  - ⇒ Mobilisation des ressources financières
  - ⇒ Sensibilisation des hautes autorités
  - ⇒ Coordination générale

PROGRAMME

DEJA FAIT	A FAIRE	OBSERVATIONS
Recueillir sélectionner les présentations	Rassembler les résumés de toutes les présentations	Traduire les résumés en 2 langues
Proposition du programme provisoire	Intégrer les commentaires de la 2ème réunion préparatoire	Diffusion immédiate après la 2ème réunion
Identifier les intervenants pour les présentations en commissions	Finaliser la liste des intervenants	

SECRETARIAT

DEJA FAIT	A FAIRE	OBSERVATIONS
Lancer les invitations		Lettres signées par le Ministre
Suivre les dates butoirs de dépôt des invitations		
Identifier le matériel de bureau nécessaire	Disponibiliser le matériel informatique	
Identifier les salles de conférence	Visiter les salles	A faire avec le Comité National

LOGISTIQUE

DEJA FAIT	A FAIRE	OBSERVATIONS
Identifier les restaurants potentiels	Se fixer sur le lieu exact de la restauration	A faire avec le Comité National d'organisation
Estimer le nombre de voiture nécessaire	Préciser le niveau de la contribution du pays hôte	A faire avec le Comité National d'organisation
Choix des sacs, badges et T-shirts		
Informer les participants de l'existence des espaces des expositions	Préparer les espaces des expositions	A faire avec le Comité National d'Organisation

COMMUNICATION

DEJA FAIT	A FAIRE	OBSERVATIONS
Disponibiliser les info sur la 4ème CEFDHAC	Diffuser ces infos	
Identifier les radios (Nationales et Internationales)	Mobiliser les radio nationales, internationales et les autres médias	
Editer les posters et les dépliants	Diffuser les posters et les dépliants	Concours des CN et des journalistes

Identifier le matériel d'interpretation	Chercher le matériel d'interprétation	
Publier un numéro spécial Zamba	Diffuser le numéro	
Organiser les émissions de sensibilisation	Faire les missions de sensibilisation	Directeur Régional

PROTOCOLE ET VOYAGE

DEJA FAIT	A FAIRE	OBSERVATIONS
Identifier les compagnies	Préciser les itinéraires	Tenir compte des coûts
Identifier les hôtels	Confirmer les réservations	Tenir compte des choix des participants et des moyens disponibles
Estimer les véhicules nécessaires		
Préparer le programme de l'excursion	Visiter le lieu de l'excursion	Avec le Comité National

MOBILISATION FINANCIERE

DEJA FAIT	A FAIRE	OBSERVATIONS
Rédiger un projet d'appui à la 4ème CEFDHAC		
Envoyer le projet aux donateurs potentiels	Faire un suivi auprès des donateurs potentiels	Diligenter le suivi des dossiers de financement
Actualiser le budget de la conférence	Disponibiliser la contribution nationale	Faire

SENSIBILISATION DES HAUTES AUTORITES

DEJA FAIT	A FAIRE	OBSERVATIONS
Lettre de son E. le Président de la République à tous les présidents	Effectuer des tournées dans certains pays	Président de la république, président des parlements,...
Lettre du Ministre des Affaires Foncières, Environnement et Tourisme		

Présentation de Statuts de la CEFDHAC

PAR M. DANIEL NGANTOU

Contexte

- Résolution de la 3ème CEFDHAC (Bujumbura juin 2000);
  - Élaboration de statuts;
  - Convocation d 'une session extraordinaire de validation.
- Approches du Secrétariat:
  - Prise en compte du contexte institutionnel en Afrique centrale;
  - Les conclusions du rapport Brackelaire;
- Approches du Secrétariat:
  - Rédaction de la première mouture du rapport;
  - large diffusion aux membres des Groupes de contact nationaux et Points Focaux;
  - Intégration des commentaires;
  - Présentation de la mouture à améliorer à la 5ème réunion du Comité de pilotage du projet d 'Appui à la CEFDHAC

- Approches du Secrétariat:
  - Deuxième intégration des commentaires;
  - Mise en forme juridique (consultant);
  - Version à examiner par la présente réunion.

Articulations importantes

- CEFDHAC, forum de concertation à caractère non décisionnel;
- La participation des Ministres aux fora est souhaitée mais pas obligatoire;
- L 'introduction du jeu démocratique dans la désignation des Correspondants nationaux;
- Création d 'un conseil (soutien et contrôle des activités pendant l 'intersession;
- Mise en place d 'une agence de facilitation;
- La collaboration avec les autres initiatives sous-régionales et internationales.

Liste des participants

BURUNDI

Herménégilde NTITANGURANWA
MIN. de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme
B.P. 630 Bujumbura Burundi
Fax : (00 257) 22 8902
22 0626
E-mail inecn.cfd@cbinf.com

Jérôme KARIMUMURYANGO
MIN. de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme
B.P. 630 Bujumbura Burundi
Fax : (00 257) 22 8902
22 0626
E-mail inecn.cfd@cbinf.com
Bozone@cbinf.com

CAMEROUN

Zachée NZOH-NGANDEMBOU
AFAN /CERUT
P.O Box 170 Limbe, Cameroon
Tél/Fax : 237 3332247
E-mail : cerutl@iccnet2000.com

Jeanne-Marie MINDJA
GRAMUE/REFADD
B.P 12909 Yaoundé, Cameroun
Tél : 237 222 2135
778 10 75 (mob)
Fax : 237 222 22 51
E-mail : jmindja@yahoo.fr

Ursule ZANG ZANG
MINEF/Correspondante Nationale CEFDHAC
Yaounde, Cameroun
TéL. (237) 99 035 60
E-mail ursulezang@yahoo.fr

Daniel NGANTOU
UICN/CEFDHAC
B.P. 5506 Yaoundé
Tél. 237 22 164 96
Fax : 237 221 64 97
E-mail daniel.ngantou@iucn.org

Bihini WON WA MUSITI
UICN
B.P. 5506 Yaoundé
Tél. 237 2216 496
Fax : 237 221 64 97
E-mail bihini.won.musiti@iucn.org

Cléto NDIKUMANGENGE
UICN/CEFDHAC
B.P 5506 Yaoundé Cameroun
Tél : 237 221 64 96
Fax : 237 221 64 96
E-mail : cleto.ndikumagenge@iucn.org

Kenneth ANGU ANGU
UICN/CEFDHAC
B.P. 5506 Yaoundé
Tél. 237 2216 496
Fax : 237 221 64 97
E-mail kenneth.angu@iucn.org

Félicité MANGANG
UICN/CEFDHAC
B.P. 5506 Yaoundé
Tél. 237 2216 496
Fax : 237 221 64 97
E-mail : **felicite.mangang@iucn.org**

Anny BANDOMA
UICN
B.P. 5506 Yaoundé
Tél. 237 2216 496
Fax : 237 221 64 97
E-mail : **anny.bandoma@iucn.org**

RCA

Patrice PASSE SANAND
OCDN
B.P 3259 Bangui, RCA
Tél : Cell : 236 01 08 95
61 43 00
Fax : 236 61 09 75/61 41 74
E-mail : ocdn2001@yahoo.fr
passesanand@yahoo.fr

CONGO BRAZZAVILLE

Clobert IBINDA
Parlementaire du Congo-Brazzaville, Coordonnateur Adjoint du réseau des Parlementaire
P13-184
Sanaco Monkondo Brazzaville
Tél : 242 51 11 68
58 15 30
E-mail : iclobert@caramail.com

Fidel NKOUNKOU
MEFRPH Congo Brazzaville (MEFPRH)
B.P 98 Brazzaville
Tél. 242 51-47-33
E-mail nkounkou-cefdhac@yahoo.fr

Isaac MOUSSA
ANN
B.P. 5697
Tél. 242 5654 43
E-mail is-moussa@voila.fr

GABON

Jean Blaise DOUGANDAGA PAMBOU
Député, Coordonnateur du réseau des parlementaires
B.P 29 Libreville, Gabon
Tél : 241 388634/079272
E-mail : dalicia95@yahoo.fr

Nicodème TCHAMOU
CARPE/régional
Libreville
B.P. 91 44 Libreville, GABON
TéL. (241) 73 56 33
(241) 73 00 28
Fax : 241 73 58 85
Email : carpe@internetgabon.com

GUINEE EQUATORIALE

Paulino BOLOLO EKOBO
Correspondant National CEFDHAC
MINBOPEMA
Tél. (240) 70 433
E-mail proectqg@intnet.gq

SAO TOME ET PRINCIPE

Aïda D'Almeida
Correspondant National
Sao Tomé et Principe
Tél : 239-12 22 945
E-mail : dinhadal@cstome.net

RD CONGO

Son Excellence Monsieur Salomon BANAMUHERE
Ministre des Affaires Foncières, Environnement et Tourisme
B.P 7083 Kinshsasa
Tél : 00243 1234390
E-mail : minaffet@yahoo.fr ou minenv@micronet.cd

Mbusu NGAMANI
MINAFFET
B.P 7083 Kinshsasa
Tél : 99 54947
8913533
E-mail : mbusungamani@yahoo.com

Joseph IPALAKA YOBWA
Correspondant National CEFDHAC RD CONGO

B.P 3619 Kinshasa/Gombé RD CONGO
Tél : 243 9954226
243 895263
E-mail : ipalaka@ic.cd

Eulalie BASHIGE
ICCN
13, Avenue des clinique Kinshasa-Gombe
Tél : Tél : 243 98130296
E-mail : Pdg.iccn@ic.cd

Joël N'YANGANZO KIYULU
CERDAS/Université de Kinshasa
B.P 836 Kinshasa xi
Tél : 9920826
E-mail : jokiyulu@yahoo.fr

KAYEMBE DITANTA
B.P Pumbu
Tel : 243 9946023
E-mail : kayembedit@yahoo.fr

Jean Chritophe ELEMBO
JPSC/ECC-CBFC
B.P 205 Kinshasa
Tél : 243 9958936
E-mail : jcelembo@hotmail.com

Marceline LUSAMBULU
Cabinet
Tél : 243 9995060

Lungili
MINAFFET
B.P 12348 Kinshasa 1
Tél : 243 0818125145

Anne-Marie KALANGA
Presse MINAFFET
B.P : 12348 Kinshasa
Tél : 243 8965584
E-mail : amkalanga@caramail.com

Hubert KADIMA
Journal 'Libération »
Tél : 243 9944580
E-mail : frjac2002@yahoo.fr

Léon KANU MBIZI
MINAFFET
B.P 3057 Kinshasa Gombé
Tél : 243 98231555

MONZAMBE MAPUNZU
ERAIFT
B.P 3553 Kinshasa/Gombe
Tél : 243 8952637
E-mail : monzambe@caramail.com

Brigitte MBUYI BILONDA
ONG AMOR (les Amis du Monde Rural)
Tél. : 243 98 31 6883
E-mail : mbuyibilonda@yahoo.fr

EBOMA KUMA
Cabinet du Ministre
243 98 20 4809
E-mail : iccn@yahoo.fr

MALELE MBALA
CD/SPIAF
B.P.10 120 Kin I
Tél. : 243 89 22 682
E-mail : malele.sebastien@caramail.com

Evelyne SAMU
Carpe / RD CONGO
Tél. : 88 058 30
Email : carpe-drc@ic.cd

LUKETA SHIMBI
ONG 'Faune et Vie'
B.P. 596 Kin / Limete
Tél. 98 26 3873
E-mail : faunevie@altavista.fr

Joël N'KASHAMA
RTNC (Presse)
Avenue Kabinda RTNC
Tél. 99 85 821
98237043
E-mail joelfabrice@yahoo.fr

David MUBENGA
RTNC
Tél. 98 18 5628
E-mail mubengadav@yahoo.fr

MUKENDI SAMBAYI
RTNC

MUKONGO SHABANTU
Conseiller chargé de forêts et de la chasses
Cabinet du MINAFFET
B.P 14770 Kinshasa J
E-mail : remymuk@yahoo.fr
Tél : 98187681

KAPA BATUNYI
Direction Développement Durable
Tél. 89 191 84
Kapafranc@yahoo.fr

Sylvain KANBALE NUNBERE
Conseiller Financier
Cabinet du Ministre des MINAFFET
Tél : 9958735

ILANGA LOFONGA
Direction Etudes et Planification / H.Y.K
B.P. 12 348 KIN I
Tél. 98 27 1604
E-mail ipalaka@yahoo.fr ; ipalaka@ic.cd

LAPIKA DIMOMFU
Université de Kinshasa, Directeur général du CERDAS
B.P. 836 KIN XI
Tél. 9908093
Lapikadi@caramail.com

Blaise KIAWA
RTNC (Presses)
Avenue KABINDA R.T.N.C
Tél : 8954284

Felly MULENDA
Observateur Indépendant
Kinshasa

Cell : 9929207

RWANDA

Dancilla MUKAKAMARI
Association Rwandaise des Ecologistes
B.P 3967 Kigali Rwanda
Tél : 250 08521732
E-mail : arecorwa@yahoo.fr
mukakamari@yahoo.fr

TCHAD

Gangdongar NGARMADJIBE
Conseiller au Développement rural et à l'Environnement à la Présidence
B.P 74 Ndjamena, Tchad
Tél : (B) 235 51 78 25
(D) 53 45 60
Fax : 235 51 45 01
52 44 73

2ème Réunion préparatoire à la 4ème CEFDHAC

Programme provisoire

Lundi 6 Mai 2002

9h00 - 10h00 : Ouverture

- Mot du Directeur Régional de l'UICN ;
- Mot de Son Excellence Monsieur Gaëtan NIKOBAMYE, Ministre de l'Aménagement du Territoire, Environnement et Tourisme, Président en Exercice de la CEFDHAC ;
- Allocution d'ouverture par Son Excellence Monsieur le Salomon BANAMUHERE, Ministre des Affaires Foncières, Environnement et du Tourisme, Futur Président en Exercice de la CEFDHAC.

10h00 - 10h30: Pause café

10h30 - 13h 00 : De Bujumbura à Kinshasa: Itinéraire et produits de la CEFDHAC durant cette période

13h00 - 14h30 : Pause déjeuner

14h30 - 16h00 : Les parties prenantes au Processus de Brazzaville : Quels apports en vue d'une affirmation de la vision sous- régionale des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale ?

16h00 - 16h30 : Pause café

16h30 - 17h30 : Programme provisoire, budget et questions logistiques de la 4ème CEFDHAC

Mardi 07 Mai 2002

8h30 - 10h00 :	Etat d'avancement de l'élaboration des statuts de la CEFDHAC.
10h00 - 10h30 :	Pause café
10h30 - 13h00 :	Enjeux des thèmes proposés lors de la Première réunion préparatoire à la 4ième CEFDHAC
13h00 - 14h30 :	Pause déjeuner
14h30 - 16h00 :	Analyses des Présentations reçues
16h00 - 16h30 :	Pause café
16h30 - 17h15 :	Questions ouvertes
17h30 :	Cérémonie de clôture